

AVIS DE LA COMMISSION

28 avril 2004

**MAGNESIUM (SULFATE DE) LAVOISIER 15% (1,5g/10mL), solution injectable IV
Ampoule bouteille de 10 mL, B/100**

**MAGNESIUM (SULFATE DE) LAVOISIER 15% (3 g/20 mL), solution injectable IV
Ampoule bouteille de 20 mL, B/50**

Laboratoires CHAIX ET DU MARAIS

Sulfate de magnésium

Motif de la demande : inscription collectivité en complément des présentations en ampoules deux pointes 10mL,B/100, 20mL,B/50.

Le service médical rendu de ces spécialités est important.

Ces spécialités n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu par rapport aux spécialités présentées en ampoule deux pointes.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.